Pochette d'accueil et de références

POUR LES MEMBRES
DU GTM-ODL

Groupe de Travail Montérégien
Orthophonie et développement du langage

Crédits et contributions

Une collaboration collective pour informer et faciliter l'intégration des membres au GTM-ODL, ce document contient l'essentiel sur le groupe et son fonctionnement.

Rôles	Date	Personne(s) ressource(s)
Coordination et direction	2021-2023	Annie Leclaire
Rédaction et conception	2020	Nathalie Walter, Valérie Vivier et Vincianne Falkner, pour Zeste Conseils Inc. Jean-Frédéric Lemay, pour JFL Consultants
Collaboration	2020	Merci aux membres du GTM-ODL pour leur contribution à la bonification de cette pochette d'accueil.
Fiduciaire	2011-2023	Premiers Pas Champlain 78, rue Saint-Louis Le Moyne (Longueuil) J4R 2L4
Comité de Coordination	2020-2023	Johanne Croteau Manon Desnoyers Bruno Dioma Dominique Fontaine Josée Lacroix Diane Lyonnais
Date de création	26 août 2020	
Modification	26 avril 2021	Marilou Fuller
Mise à jour	31 mai 2022	Annie Leclaire
Mise à jour	30 Novembre 2023	Annie Leclaire

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

BONJOUR...
ET BIENVENUE !

*« Cette **pochette d'accueil** a été conçue pour faciliter l'intégration des membres au sein du GTM-ODL. Elle renferme l'essentiel des informations nécessaires pour bien comprendre ce qu'est le Groupe de travail Montérégien – Orthophonie et développement du langage et comment ce groupe fonctionne. »*

Contenu

1. Mise en contexte

1.1.	Historique rapide du GTM-ODL	Contexte de création du GTM-ODL.	*4*
1.2.	Ligne du temps	Grandes étapes depuis l'origine du GTM-ODL.	*5*

2. Gouvernance

2.1.	Valeurs organisationnelles : mission, vision et principes directeurs		*7*
2.2.	Organigramme		*8*
	Membres réguliers et membres collaborateurs		*9*
2.3.	Cadre de fonctionnement du GTM-ODL		*11*
	Les Comités		*12*

3. Planification quinquennale

		▪ Orientations stratégiques 2020-2025 ▪ Objectifs	*17*

4. Orthophonie communautaire

4.1.	Définition du concept		*18*
4.2.	Continuum de services concerté en orthophonie communautaire		*18*
4.3.	Contenu de la *Trousse 2.0. – L'orthophonie communautaire et le continuum de services concerté* (GTM-ODL, 2019)	Description sommaire des trois volumes et lien pour les télécharger.	*20*
	Section RÉFÉRENCES		
4.4.	Résumé de l'évaluation du continuum de services et de son implantation		*21*

Pour toute correspondance ou demande de documents :
direction@gtm-odl.com

1. Mise en contexte

1.1. Historique

Le **Groupe de travail montérégien – Orthophonie et développement du langage (GTM-ODL)** est une instance de concertation régionale. Ce groupe résulte de la mobilisation de la majorité des tables de concertation en petite enfance de la région socio sanitaire de la Montérégie. Un constat commun est à l'origine des travaux du GTM-ODL en 2011: de nombreux enfants de 0 à 5 ans présentent des difficultés dans le développement de la communication et du langage, et pour leurs parents, l'accès à des services en orthophonie constitue un problème majeur supplémentaire.

Ce double constat de la vulnérabilité des tout-petits en matière de langage et de communication associée à une pénurie de ressources en orthophonie dans le réseau public a conduit le GTM-ODL à proposer le continuum de services concerté en orthophonie communautaire. Cette approche tout à fait novatrice associe des activités en promotion et prévention réalisées dans la communauté aux activités cliniques d'évaluation et d'intervention prises en charge dans le réseau de la santé. Cela permet de répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, en agissant de manière précoce et en impliquant tous les acteurs dispensateurs de services aux jeunes enfants et à leurs familles.

Tables de concertation membres du GTM-ODL (2011-2023)

- Table de concertation 0-5 ans du territoire du CLSC du Richelieu
- Table de concertation CONPARLE FAMILLE du territoire Samuel-de-Champlain
- Table de concertation de la petite enfance et des personnes démunies de la Vallée des Patriotes
- Comité intersectoriel de la petite enfance de la MRC des Maskoutains
- Table de concertation en périnatalité et petite enfance du Haut-Richelieu
- Table d'Actions Concertées 0-5 Beauharnois-Salaberry (TAC 0-5)
- Table enfance famille des Seigneuries
- Table de concertation intersectorielle Petite Enfance – Famille 0-5 ans de la MRC d'Acton
- Table petite enfance Kateri
- Table de concertation petite enfance de la région de Châteauguay
- Réseau 0-5 Haut-Saint-Laurent
- Table de concertation Petite Enfance Périnatalité Jardin du Québec
- Table des Partenaires Petite Enfance de Saint-Hubert
- Table intersectorielle enfance-famille de la MRC de Pierre-De Saurel
- Table de concertation Petite Enfance Vaudreuil-Soulanges

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

MISE EN CONTEXTE

1.2 Ligne du temps

2011

Double constat de la vulnérabilité des tout-petits en matière de langage et de communication associée à une pénurie de ressources en orthophonie dans le réseau public.

↳ Création du GTM-ODL.

2012 2013

Mobilisation de la majorité des tables de concertation en petite enfance de la Montérégie.

- Mise en place d'un cadre de fonctionnement du GTM-ODL et de sa gouvernance.
- Mise en place d'un comité de coordination.
- Planification du projet Orthophonie communautaire et développement du langage et de la communication (phase I).

2014

Obtention du financement du projet d'orthophonie communautaire auprès d'Avenir d'enfants.

- Recension des activités de stimulation du langage partout en Montérégie.

2015

Préparation des travaux du comité de recherche.

- Élaboration des bases du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.

2016

- Publication du rapport d'évaluation Un projet innovant: le GTM-ODL (phase I).
- Planification de la phase II du projet en orthophonie communautaire sous forme de trois projets-vitrines en Montérégie.
- Préparation des travaux du comité recherche et évaluation.

2017

- Initiation des projets-vitrines, avec évaluation de l'implantation et de l'expérimentation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Publication du *Cadre théorique* et pratique qui définit le concept d'orthophonie communautaire et partage du schéma résumant le continuum de services concerté.

2018

- Élaboration du plan de développement des alliances stratégiques pour le GTM-ODL et implication des partenaires.
- Présentation des travaux du GTM-ODL et activités en relations publiques, en Montérégie et pour l'ensemble du Québec.

2019

- Lancement officiel de la *Trousse 2.0 – L'orthophonie* communautaire *et le continuum de services concerté* et début des activités de transfert de connaissances.
- Finalisation de la collecte de données par les projets-vitrines.
- Établissement d'une phase de dialogue avec la *Fondation Lucie et André Chagnon*.

2020

- Finalisation de la collecte de données dans les projets-vitrines (phase II).
- Publication du *rapport d'évaluation de l'implantation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire* (phase II).
- Tenue de quatre rencontres de travail rassemblant les membres du GTM-ODL pour définir les orientations stratégiques.
- Production du plan quinquennal 2020-2025 – *Tremplin pour le développement du langage et de la communication*.
- Entrée en phase d'Émergence, associée à l'obtention d'un financement auprès de la Fondation Lucie et André Chagnon.

2020 2021

Bâtir les fondations

- Formation d'une nouvelle équipe permanente composée de 3 ressources humaines à temps plein.
- Création de quatre comités opérationnels impliquant les représentants des 15 Tables enfance de la Montérégie dans les avancements de travaux du GTM-ODL : Comité Stratégique, Comité Communication, Comité Offre de services et Comité Recherche et Évaluation
- Démarrage des ateliers de transfert de connaissance pour l'implantation du Continuum de services concerté en Orthophonie Communautaire.

2021 2023

Construire selon les besoins des communautés.

- Développement d'une offre bonifiée de services qui répond aux besoins des partenaires des 15 Tables enfance membre du GTM-ODL : animatrice, intervenante, gestionnaire, coordonnatrice, orthophoniste et autres spécialistes.
- Offre et animation d'ateliers de transfert de connaissances adaptées aux divers milieux qui souhaitent implanter le Continuum de services concerté en Orthophonie Communautaire.
- Collaboration avec l'AQCP pour une expérience hors Montérégie d'implantation du Continuum initié par le réseau scolaire. (Chaudière-Appalaches)

2023 2025

Aménager, communiquer et se positionner

- Soutiens des communautés dans l'implantation du Continuum grâce à une offre de services diversifiés : transfert de connaissance, accompagnement personnalisé, communauté de pratiques, formations, conférences, etc.
- Actualisation du plan de communication pour la diffusion et le rayonnement des travaux et les avancements du GTM-ODL.
- Partager l'expertise du GTM-ODL partout au Québec selon la demande. (Utilisation de nos travaux par la DSP et le MSSS)
- Consolider la position d'incontournable du GTM-ODL en orthophonie communautaire et développement du langage. (offre de conférence et webinaire à la planète petite enfance)

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

2. Gouvernance

2.1. Valeurs organisationnelles

Mission

Le GTM-ODL agit comme leader dans la promotion et la prévention en développement de la communication et du langage pour les enfants âgés de 0 à 5 ans. Dans l'intérêt des enfants et de leurs familles, il intervient pour améliorer et faciliter l'accès aux services par la mobilisation des communautés.

Vision

Toutes les familles accèdent le plus tôt possible aux services dont elles ont besoin pour optimiser le développement de la communication et du langage des enfants de 0 à 5 ans, par l'intermédiaire des ressources appropriées, incluant la promotion et la prévention, dans leur communauté.

Principes directeurs

- Le parent est le premier éducateur de son enfant. Il est intégré dans le continuum de services.
- Dans une perspective d'égalité des chances, tous les enfants ont le droit de recevoir le service approprié selon leur situation afin qu'ils puissent s'exprimer et communiquer adéquatement.
- Tous les partenaires des différents secteurs concernés travaillent de manière concertée afin de favoriser l'accessibilité et la continuité des services en développement de la communication et du langage en tenant compte des différentes caractéristiques propres à leur milieu.
- La communauté est mobilisée afin de soutenir le continuum de services en développement de la communication et du langage (promotion, prévention, intervention).
- Le système public (réseau de la santé et éducation) adopte un changement de pratique et une trajectoire de service qui intègrent le modèle d'orthophonie communautaire dans le continuum de service en développement de la communication et du langage.

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

GOUVERNANCE

2.2. Organigramme

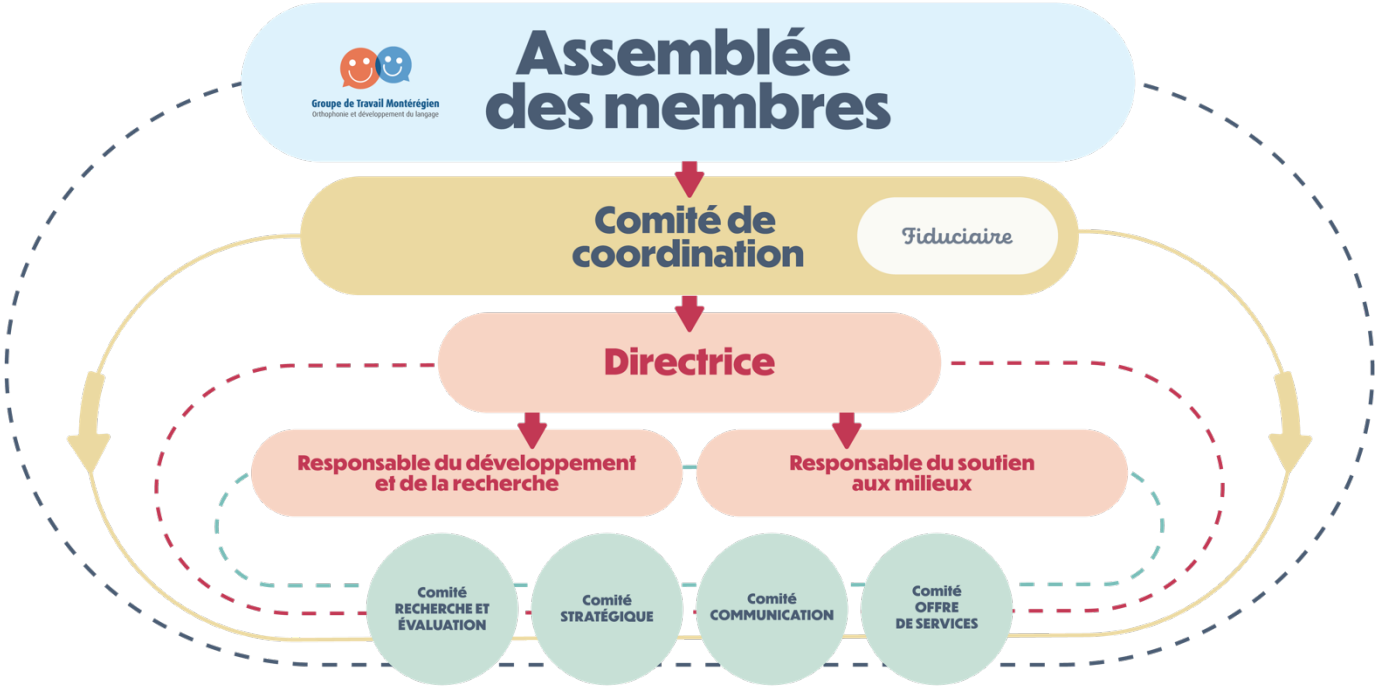

Grand pointillé bleu foncé ;
Les membres sont responsable de l'ensemble des actions du GTM-ODL

Grande ligne et flèche jaune ;
Le COCO relève du GTM-ODL et les 4 comités opérationnels relèvent du COCO.

Grand pointillé rouge ;
Liens entre la direction et la réalisation des mandats de chacun des comités.

Petit pointillé bleu pâle ;
Liens entre les ressources, leurs mandats et les comités.

Flèches rouge ;
Liens hiérarchiques entre les comités et/ou individus identifiés

Du nouveau depuis 2023

En avril 2023, les représentants des tables membres du GTM-ODL ont participé à une consultation en lien avec l'Objectif 1.2 du Plan Quinquennal 2020-2025 : Assurer une mobilisation soutenue des membres en privilégiant une représentation diversifiée et actualisée au sein du GTM-ODL et de ses comités. Voici donc une bonification de la Pochette d'accueil aux membres incluant les nouveaux types de membres ainsi que le rôle et les responsabilités des représentants pour les membres réguliers.

Groupe de travail montérégien – Orthophonie et développement du langage (GTM-ODL)

Membres réguliers

Le GTM-ODL est une **instance de concertation** réunissant des tables de concertation intersectorielles (ci-après « tables ») locales en petite enfance ou des comités langage locaux existants sur les territoires des trois centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS) en Montérégie. Chaque table enfance ou comité langage nomme un minimum de deux représentants par territoire de CLSC. Ces tables et ces comités rattachés aux territoires de CLSC, adhèrent aux objectifs énoncés par le GTM-ODL. La concertation est un moyen d'atteindre les objectifs et non une fin.

Engagement des membres réguliers

- Confirmer son intérêt à devenir membre, en acheminant à la direction du GTM-ODL la résolution correspondante;
- Nommer un minimum de deux représentants.
- Remplir le formulaire d'adhésion des membres.
- Remplir annuellement un questionnaire d'informations concernant son instance de concertation ou son comité langage.

Mandat des membres réguliers

Le GTM-ODL assure un leadership régional dans la promotion des intérêts des enfants de 0 à 5 ans pour ce qui touche au développement du langage et de la communication, ainsi que ce qui a trait à l'orthophonie communautaire.

Ce mandat sous-entend donc de :

- Partager, échanger et documenter les besoins, les solutions et les meilleures pratiques;
- Diffuser l'information auprès des partenaires locaux et régionaux ;
- Diffuser et promouvoir le continuum de service;
- Sensibiliser et partager les connaissances avec les acteurs en petite enfance de la Montérégie;
- Identifier, mobiliser et interpeller les partenaires autour du développement du langage pour répondre à des besoins ponctuels du GTM-ODL et intensifier les relations.
- Mettre sur pied les comités nécessaires à la mise en œuvre de son plan quinquennal.

D'un point de vue interne, le GTM-ODL a comme mandat de :

- Délivrer des mandats et échéanciers clairs à ses comités de travail et à l'équipe permanente;
- Suivre, respecter et porter les décisions de ses comités de travail;
- Adopter des pratiques favorisant un échange transparent et fluide d'informations et de connaissances, en plus de contribuer à la mobilisation constante des membres.

Rôle et responsabilités des représentants nommés par les membres réguliers

- Participer activement aux rencontres annuelles du GTM-ODL.
- Participer et favoriser la participation de ses partenaires aux différents comités du GTM-ODL.
- Agir comme courroie de transmission entre le GTM-ODL et l'instance représentée (table ou comité).
- Contribuer aux collectes de données en participant à divers moyens pour documenter et évaluer la mise en œuvre du continuum de services concerté en Montérégie.
- Promouvoir la mobilisation et la réalisation des actions en langage en cohérence avec le continuum de services concerté sur son territoire local.

Délibération et décisions

Le mode de décision par défaut est le consensus. Si un vote est nécessaire, chacune des tables ou chacun des comités membres du GTM-ODL détient un vote. Les représentants des tables ou des comités ont un pouvoir décisionnel sur le fonctionnement du GTM-ODL. Les décisions du GTM-ODL sont consignées dans des comptes rendus.

Rencontres

Le fonctionnement du GTM-ODL s'inscrit comme suit, avec toujours la possibilité d'aménagement si nécessaire :

- Nombre de rencontres : 5 à 6 dans l'année; Durée des rencontres : de préférence de 10h00 à 15h00 en présentiel, ou 3 heures consécutives en visioconférence;
- Quorum : au minimum 7 tables ou comités (sur un potentiel de 15) participants.

Membres collaborateurs

- Tout type d'instance de concertation ou de regroupement qui souhaite contribuer aux travaux du GTM-ODL et qui adhère à la mission et aux valeurs du GTM-ODL peut formuler une demande d'adhésion. La candidature sera traitée par le comité de coordination afin d'assurer la pertinence du candidat à titre de membre collaborateur.
- Le membre collaborateur n'a pas le droit de vote lors des rencontres du GTM-ODL.
- Le membre collaborateur devra nommer un représentant qui aura la responsabilité de représenter ledit membre collaborateur lors d'une rencontre annuelle du GTM-ODL ou lors des rencontres du comité opérationnel auquel il participe.

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

GOUVERNANCE

2.3 Cadre de fonctionnement

Afin d'assurer la mise en œuvre de son Plan Quinquennal 2020-2025 le GTM-ODL a modifié sa structure organisationnelle via l'ajout de nouveaux comités opérationnels.

Le GTM-ODL **dispose d'un comité permanent: le comité de coordination.** Il dispose aussi de **4 comités opérationnels :** le comité stratégique, le comité communications, le comité pour offre bonifiée de services et le comité évaluation et recherche.

Selon les besoins, d'autres comités seront créés dans un but particulier et auront une existence à court terme. Ces **comités *ad hoc*** permettent de répondre à des actions spécifiques et relèvent du comité de coordination.

Le comité de coordination relève du GTM-ODL et les 4 comités opérationnels relèvent du comité de coordination.

Tous les membres du Groupe et de tous les comités doivent adhérer à la vision et la mission du GTM-ODL. Les suivis sont faits via le bulletin interne du GTM-ODL ainsi que lors des rencontres du GTM-ODL, selon la nature de ceux-ci. Trois types de suivis sont faits :

- Suivis réguliers : avancées des travaux des comités.
- Consultations : pour permettre la prise de décisions.
- Décisions : prises en concordance avec les mandats octroyés par le GTM-ODL à chacun des comités et en respectant le budget associé.

Tous les comités sont composés de représentants ou partenaires des membres réguliers, qu'ils soient ou non représentants délégués de la Table de concertation en petite enfance ou du comité langage de leurs territoires respectifs. Ils peuvent s'adjoindre l'expertise nécessaire, selon les besoins des dossiers dont ils portent la responsabilité.

Tous les représentants ou partenaires des membres réguliers du GTM-ODL ont la responsabilité de consulter le bulletin interne et/ou toute autre plateforme de diffusion d'informations internes et ceci, dans un souci de transparence et d'efficacité. Si les représentants ou partenaires des membres réguliers ont la responsabilité de porter les actions et philosophies du GTM-ODL, ils doivent conséquemment s'assurer d'être à jour dans leurs connaissances des avancées du regroupement et de ses comités.

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

Les Comités du GTM-ODL

Comité de coordination

Composition

Le **comité de coordination** est composé d'un minimum de cinq représentants ou partenaires des membres réguliers du GTM-ODL issu des trois territoires de CISSS de la Montérégie, dans un souci de représenter la réalité de tous les types de territoires (ex. : rural, urbain, etc.) et les différents milieux (ex. communautaire, CISSS, etc.). Le fiduciaire du GTM-ODL et la direction y siègent d'office. Les représentants ou partenaires participent à ce comité sans rémunération du GTM-ODL.

Mandat

Le comité de coordination exerce les responsabilités de leadership et de planification. Il garantit le bon fonctionnement du GTM-ODL et assure le suivi des travaux du GTM-ODL et des prévisions financières. Il veille à la réalisation des objectifs contenus dans le plan quinquennal et assure la documentation des indicateurs qui y sont décrits.

Donc, somme toute, le comité de coordination a comme mandat de :

- Planifier et assurer le suivi opérationnel et administratif du plan quinquennal du GTM-ODL;
- Produire la planification financière et en assurer le suivi;
- Superviser et embaucher les ressources humaines avec le soutien de son comité ressource humaine, incluant l'organisme fiduciaire.
- Veiller à ce que les priorités du GTM-ODL soient respectées au sein des 4 comités opérationnels de travail;
- Orienter et accompagner la directrice dans la réalisation de son mandat.
- Veiller au bon fonctionnement général.

Délibération et décisions

Les décisions du comité de coordination visent le consensus, mais lorsque nécessaire, peuvent être prises par vote à la majorité des membres présents. La direction du GTM-ODL n'a pas droit de vote.

Rencontres

Le fonctionnement du comité de coordination s'inscrit comme suit, avec toujours la possibilité d'aménagement si nécessaire :

- Nombre de rencontres : minimum de 6 dans l'année, planifiées avant celles du GTM-ODL;
- Durée des rencontres : de préférence de 10h00 à 15h00 en présentiel et au moins 3 heures consécutives (en visioconférence ou présentiel);
- Quorum : au minimum trois membres sur cinq, représentant au moins deux territoires de CISSS (sur un maximum de trois).

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

Comité stratégique

Composition

Le **comité stratégique** est composé d'un minimum de cinq représentants ou partenaires des membres réguliers du GTM-ODL ayant des profils complémentaires, incluant un représentant du comité de coordination. La direction du GTM-ODL y siège d'office.

Mandat

Le comité stratégique aide à la prise de décisions au niveau du GTM-ODL et, selon les dossiers, le comité de coordination. Il fait prendre du recul sur les stratégies (mise en œuvre, risques et opportunités). Organe consultatif, le comité stratégique est le lieu pour la réflexion quant à la validation et la mise en œuvre des stratégies à court, moyen et long terme.

Donc, somme toute, le comité stratégique a comme mandat de réfléchir et proposer des actions en lien avec :

- Le positionnement du GTM-ODL [de façon globale, mais aussi en référence à certaines opportunités spécifiques, par exemple, Agir Tôt];
- Les alliances et partenariats à bâtir ou à consolider;
- Le membership du GTM-ODL;
- Le statut légal du GTM-ODL;
- Le tout, dans une perspective globale pour le plan quinquennal 20-25.

Délibération et décisions

Les décisions du comité stratégique visent le consensus, mais lorsque nécessaire, elles peuvent être prises par vote à la majorité des membres présents. La personne salariée du GTM-ODL n'a pas droit de vote.

Rencontres

Le fonctionnement du comité stratégique s'inscrit comme suit, avec toujours la possibilité d'aménagement si nécessaire :

- Nombre de rencontres : 4 dans chaque année, ou plus selon les besoins et l'actualité;
- Durée des rencontres : selon les besoins;
- Quorum : au minimum trois membres sur cinq.

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

Comité communications

Composition

Le **comité communications** est composé d'un minimum de cinq représentants ou partenaires des membres réguliers ou membres experts du GTM-ODL, incluant un représentant du comité de coordination. La direction du GTM-ODL y siège d'office.

Mandat

Dans le but d'optimiser et d'affiner les stratégies et les actions de communications du GTM-ODL, le comité communications veille à élaborer un plan de communication interne et externe. Les objectifs sont, d'une part, d'informer, de motiver et de fédérer les membres du GTM-ODL. D'autre part, le comité communication a pour mandat de faire rayonner les travaux du GTM-ODL et de faire connaître ses réalisations.

Délibération et décisions

Les décisions du comité communications visent le consensus, mais lorsque nécessaire, peuvent être prises par vote à la majorité des membres présents. La personne salariée du GTM-ODL n'a pas droit de vote.

Rencontres

Le fonctionnement du comité communications s'inscrit comme suit,
avec toujours la possibilité d'aménagement si nécessaire :

- Nombre de rencontres : 4 dans l'année, ou plus selon les besoins et l'actualité;
- Durée des rencontres : selon les besoins;
- Quorum : au minimum trois membres sur cinq.

Comité pour offre bonifiée de services

Composition

Le **comité pour offre bonifiée de services** est composé d'un minimum de cinq représentants ou partenaires des membres réguliers ou membres experts du GTM-ODL, incluant un représentant du comité de coordination. La responsable du soutien aux milieux du GTM-ODL et la direction y siègent d'office.

Mandat

Ce comité a comme mandat de réfléchir aux différents services offerts par le GTM-ODL et d'en définir les contours et les modalités. Il précise notamment les balises de l'optimisation du transfert des connaissances en Montérégie et ailleurs au Québec, pour tout ce qui touche au continuum de service en orthophonie communautaire et à son déploiement optimal.

Délibération et décisions

Les décisions du comité pour offre bonifiée de services visent le consensus, mais lorsque nécessaire, peuvent être prises par vote à la majorité des membres présents. La personne salariée du GTM-ODL n'a pas droit de vote.

Rencontres

Le fonctionnement du comité pour offre bonifiée de services s'inscrit comme suit, avec toujours la possibilité d'aménagement si nécessaire :

- Nombre de rencontres : 4 dans l'année, ou plus selon les besoins;
- Durée des rencontres : selon les besoins;
- Quorum : au minimum trois membres sur cinq.

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

Comité évaluation et recherche

Composition

Le **comité évaluation et recherche** est composé d'un minimum de cinq représentants ou partenaires des membres réguliers ou membres experts du GTM-ODL, incluant un représentant du comité de coordination. La responsable recherche et développement du GTM-ODL et la direction y siège d'office.

Au besoin, ce comité pourrait accueillir au moins un membre du GTM-ODL ayant implanté le continuum de services sur son territoire. Le comité se réserve la possibilité de faire appel à tout intervenant externe qu'il juge pertinent pour l'avancement de ses travaux.

Mandat

Les travaux de ce comité s'inscrivent dans l'optique de documenter et d'évaluer la mise en œuvre du continuum de services concerté, sur le plan régional et national. Pour ce faire, le comité veille à assurer le suivi avec la personne responsable au sein du GTM-ODL. Il a, de plus, le mandat de planifier le processus de mise en candidature pour une équipe de recherche et de définir les questions de recherche.

Délibération et décisions

Les décisions du comité d'évaluation et recherche visent le consensus, mais lorsque nécessaire, peuvent être prises par vote à la majorité des membres présents. La personne salariée du GTM-ODL n'a pas droit de vote.

Rencontres

Le fonctionnement du comité d'évaluation et recherche s'inscrit comme suit, avec toujours la possibilité d'aménagement si nécessaire :

- Nombre de rencontres : 4 dans l'année, selon l'avancement des travaux;
- Durée des rencontres : selon les besoins;

Quorum : au minimum trois membres sur cinq.

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

Équipe permanente GTM-ODL

Composition

Trois personnes, soit :

- La directrice
- La responsable développement et recherche
- La responsable du soutien aux milieux

Mandat

Assurer le leadership et la mise en œuvre des orientations et priorités du GTM-ODL, en collaboration constante avec les membres, le comité de coordination et les comités opérationnels de travail.

La directrice relève du comité de coordination. Les deux autres ressources relèvent de la direction.

Lieu de travail

Emploi de type hybride; télétravail à domicile et activité en milieu de travail. Selon le contrat de l'employé, un nombre d'heures en télétravail à domicile sera possible et un nombre d'heures en milieu de travail sera minimalement obligatoire. Le milieu de travail est l'adresse de l'employeur; 78 Rue Saint-Louis, LeMoyne, QC J4R 2L4. Le milieu de travail couvre l'ensemble de la Montérégie.

Contact et informations

direction@gtm-odl.com

3. Planification quinquennale

Tremplin pour le développement du langage et de la communication

En 2020, le concept d'orthophonie communautaire est désormais bien défini et largement reconnu auprès des acteurs intéressés par la petite enfance. Le GTM-ODL entreprend alors une nouvelle étape de valorisation de son expertise. Le plan quinquennal 2020-2025 pose les jalons des prochaines démarches qui doivent être réalisées pour rendre les actions du GTM-ODL plus pérennes.

Orientation stratégique

Appropriation de la vision et des objectifs du GTM-ODL

1

Objectif 1.1	Favoriser la compréhension commune de la vision, des objectifs et la gouvernance du GTM-ODL, ainsi que leur appropriation et leur adhésion par les membres.
Objectif 1.2	Assurer une mobilisation soutenue des membres en privilégiant une représentation diversifiée et actualisée au sein du GTM-ODL et de ses comités.
Objectif 1.3	Améliorer le partage d'informations avec les membres.

Orientation stratégique

Consolidation et développement de l'offre de services

2

Objectif 2.1	Soutenir les communautés pour implanter le continuum de services concerté sur les territoires respectifs en Montérégie.
Objectif 2.2	Partager l'expertise du GTM-ODL pour développer le continuum de services concerté au Québec selon la demande.
Objectif 2.3	Documenter et évaluer la mise en œuvre du continuum de services concerté, en Montérégie et ailleurs.
Objectif 2.4	Saisir les opportunités permettant de développer de nouveaux projets et actions liées à l'orthophonie et au développement du langage.

Orientation stratégique

Positionnement et influence en faveur de l'orthophonie et du développement du langage et de la communication

3

Objectif 3.1	Favoriser la compréhension commune de la vision, des objectifs et la gouvernance du GTM-ODL, ainsi que leur appropriation et leur adhésion par les membres.
Objectif 3.2	Assurer une mobilisation soutenue des membres en privilégiant une représentation diversifiée et actualisée au sein du GTM-ODL et de ses comités.

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

4. Orthophonie communautaire

4.1. Définition du concept

Le concept d'**orthophonie communautaire**, défini par le Groupe de travail montérégien – Orthophonie et développement du langage (GTM-ODL), repose sur l'établissement d'un continuum de services en **promotion**, en **prévention** et en **intervention**, basé sur des données probantes qui unit l'expertise de l'orthophoniste du réseau public et la pratique de l'ensemble des intervenantes et des acteurs d'un territoire donné. Le but de ce continuum est de soutenir le développement de la communication et du langage chez les tout-petits. Il requiert la mobilisation continue des acteurs d'un territoire ainsi que la réduction des barrières d'accès aux activités et aux interventions du continuum. Les enfants et leurs parents sont au cœur des actions du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.

Donc, toute intervenante, éducatrice ou gestionnaire issu des milieux communautaires, de services de garde éducatifs et du réseau public (de la santé, de l'éducation ou municipal) qui oriente ses actions et organise ses services en collaboration avec les orthophonistes du réseau public, selon les bonnes pratiques recommandées par le continuum de services concerté en orthophonie communautaire, participe au continuum et soutient le développement de la communication et du langage. Par la définition de ses actes professionnels réservés, l'orthophoniste est la personne responsable de tous les services orthophoniques tels que décrits dans le cadre de ce continuum.

Cette définition du concept d'orthophonie communautaire a été entérinée par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) en 2017.

4.2. Continuum de services concerté

Le schéma qui suit résume le continuum de services concerté en orthophonie communautaire, centré sur le parent comme premier éducateur de son enfant, dans le respect de la trajectoire de vie de l'enfant et de sa famille :

- 4 types d'intervention : promotion, prévention, intervention et évaluation, référence et services spécialisés;
- 10 activités essentielles;
- 3 principes transversaux : mobilisation des communautés, universalisme proportionné, approche-parents.

NB. Le schéma est disponible pour téléchargement sur le site web du GTM-ODL; www.gtm-odl.com

VISION D'ENSEMBLE DU CONTINUUM DE SERVICES CONCERTÉ EN ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE

Groupe de Travail Montérégien
Orthophonie et développement du langage

Trois principes transversaux s'appliquent aux quatre types d'intervention du continuum de services :

- La mobilisation des communautés
- L'universalisme proportionné
- L'approche parents

1 PROMOTION

OBJECTIF
Promouvoir le développement attendu de la communication et du langage.

POUR QUI?
Mesures universelles s'adressant à tous les enfants et à leurs parents.

Activités essentielles
1.1. Partage d'outils d'information
1.2. Séances d'information générale

2 PRÉVENTION

OBJECTIFS
Soutenir l'acquisition et la consolidation des habiletés favorables à une stimulation optimale du langage et de la communication des enfants. Repérer les enfants avec des difficultés langagières; les orienter avec leurs parents vers les ressources appropriées.

POUR QUI?
Mesures sélectives s'adressant aux enfants qui présentent ou sont à risque de présenter des difficultés langagières, ainsi qu'à leurs parents.

Activités essentielles
2.1. Activités de stimulation de la communication et du langage
2.2. Ateliers d'information sur le langage pour les intervenants
2.3. Activités de repérage

3 ÉVALUATION ET INTERVENTION

OBJECTIF
Faire évaluer le langage et la communication de l'enfant par l'orthophoniste. Intervenir et offrir de la stimulation axée sur les difficultés langagières observées.

POUR QUI?
Mesures particulières s'adressant aux enfants qui présentent des difficultés ou un trouble de langage, ainsi qu'à leurs parents et aux intervenantes impliquées.

Activités essentielles
3.1. Inscription de l'enfant à des services en orthophonie
3.2. Évaluation et orientation de l'enfant et de ses parents
3.3. Intervention de courte durée en orthophonie

4 RÉFÉRENCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

OBJECTIF
Référer les enfants et leurs parents vers les services spécialisés appropriés, selon leurs besoins et selon leurs difficultés.

POUR QUI?
Mesures particulières s'adressant aux enfants qui présentent un trouble développemental du langage ou de la communication, déjà évalués en orthophonie, ainsi qu'à leurs parents et aux intervenantes impliquées.

Activités essentielles
4.1. Référence en réadaptation vers des services spécialisés
4.2. Référence en *Clinique d'évaluation diagnostique*, au besoin

Les partenaires collaborent pour assurer un continuum d'interventions qui répondent aux besoins des enfants de leurs parents dans un contexte d'universalisme et de transversalité.

Les rôles des partenaires concertés changent selon le type d'intervention, les milieux et les ressources.

L'orthophoniste contribue à chacune des étapes d'intervention mais son rôle varie selon le type d'activité. Par la définition de ses actes professionnels réservés, elle est responsable de tous les services orthophoniques tels que décrits dans le cadre de ce continuum.

GTM-ODL©nov. 2019

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

4. ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE

4.3. Trousse 2.0

Différents documents sont disponibles pour être téléchargés, à partir du site web du GTM-ODL. C'est le cas notamment de la ***Trousse (2e édition)***, du **schéma** du continuum de services concerté en orthophonie communautaire, ainsi que de l'offre de **formation**s qui accompagne la diffusion de la Trousse.

VISITEZ LE
gtm-odl.com

Contenu des trois volumes de la Trousse 2.0

Guide d'implantation

Le premier volume de la Trousse est introductif à l'ensemble de la démarche qu'implique l'implantation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire. C'est lui qui donne les bases pour comprendre le concept et ses différents éléments. Il présente également les conditions de réussite pour l'implantation du continuum dans un nouveau milieu incluant une proposition de marche à suivre.

Boîte à outils

Le second volume présente tout ce qui est utile pour l'implantation effective du continuum de services concerté en orthophonie communautaire dans une collectivité. Il contient les outils nécessaires à l'état de situation en matière d'offre de services et de positionnement relatif aux principes transversaux du continuum. Il comprend également les outils pour bâtir et proposer les activités essentielles telles que définies pour un développement optimal de la communication et du langage chez les tout-petits.

Cadre théorique et expérimental

Le troisième et dernier volume compte tout ce qui relève de la théorie et de l'expérimentation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire. Il présente les données et informations ayant conduit à l'élaboration du concept d'orthophonie communautaire, qui s'exprime par le continuum de services concerté proposé. Il offre aussi les grandes lignes de l'expérimentation elle-même, à savoir la méthodologie entourant les trois projets-vitrines, ainsi que les résultats généraux obtenus à la suite de l'évaluation.

Notes de rédaction

- Dans ces documents, le genre masculin désigne aussi bien les hommes que les femmes. Cependant, étant donné le contexte de professions majoritairement féminines dans le secteur de la petite enfance, le genre féminin a été employé comme genre neutre pour désigner les orthophonistes, les intervenantes et les éducatrices, aussi bien hommes que femmes.
- Les images et dessins utilisés représentent toutes les situations de parentalité et tous les types d'individus, sans aucune forme de discrimination.
- Les termes référence et référer sont utilisés dans le domaine de la santé et des services sociaux pour désigner l'action d'un professionnel de la santé qui effectue une demande pour l'obtention de services spécialisés.

© GTM-ODL, NOVEMBRE 2023

RÉFÉRENCES

4.4 Résumé de l'évaluation

Expérimentation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire

L'expérimentation du **continuum de services concerté en orthophonie communautaire** et l'évaluation de son implantation se déroulent sur deux ans, entre 2017 et 2019 dans le cadre de trois projets-vitrines en Montérégie. Elles conduisent à mieux mobiliser les acteurs en petite enfance dans les territoires concernés et servent à produire la version bonifiée, enrichie et plus pratique de la *Trousse – L'orthophonique communautaire et le continuum de services concerté* (GTM-ODL, 2019).

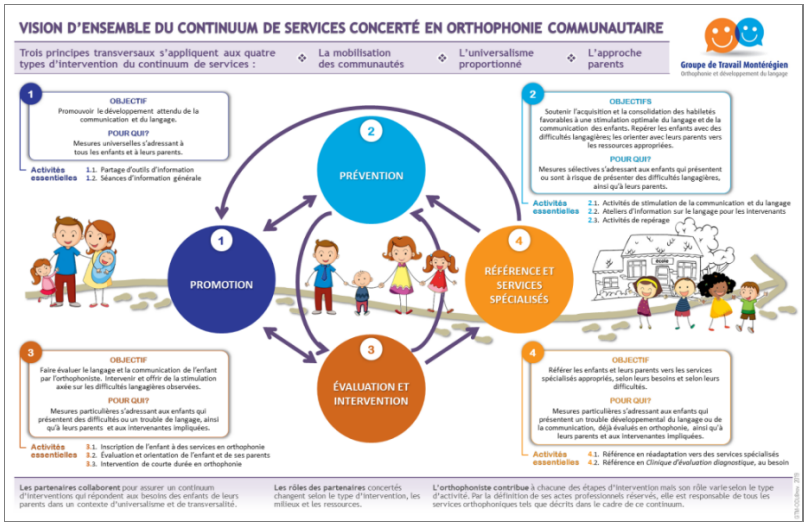

Schéma du continuum de services concerté en orthophonie communautaire (GTM-ODL, 2019)

1 Contextualisation

Le double constat de la vulnérabilité des tout-petits en matière de langage et de communication associée à une pénurie de ressources en orthophonie dans le réseau public conduit le **Groupe de travail montérégien – Orthophonie et développement du langage (GTM-ODL)** à proposer le *continuum de services concerté en orthophonie communautaire*. Cette approche novatrice associe des activités en promotion et prévention réalisées dans la communauté aux activités cliniques d'évaluation et d'intervention prises en charge par le réseau de la santé. Cela permet de répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, en agissant de manière précoce et en impliquant tous les acteurs dispensateurs de services aux jeunes enfants et à leurs familles.

Objectifs du continuum de services concerté en orthophonie communautaire

- Soutenir le développement de la communication et du langage chez les tout-petits;
- Réduire les impacts négatifs des vulnérabilités observées chez les enfants au moment de leur entrée à l'école.

L'implantation du continuum dans un milieu vise à accompagner les parents et les enfants pour favoriser, à terme, la réussite éducative des enfants, bien appuyée sur un développement optimal de la communication et du langage.

Contenu

Contextualisation 14
Projets-vitrines 15
Résultats 16
Conclusion 18

Rédaction et mise en page

Nathalie WALTER, chargée de projet
Relecture

Line LAMBERT, coordonnatrice

Jean-Frédéric LEMAY, évaluateur externe pour JFL Consultants

La première édition de la ***Trousse – L'orthophonie communautaire et le continuum de services concerté*** (GTM-ODL, 2017) offre les éléments nécessaires pour comprendre l'orthophonie communautaire, connaître les particularités du continuum de services concerté et apprendre comment l'expérimenter localement. Initialement composée de cinq modules, la Trousse est utilisée pour l'expérimentation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire et de son implantation, qui font l'objet de la phase II des travaux du GTM-ODL.

Le concept d'orthophonie communautaire, défini par le Groupe de travail montérégien – Orthophonie et développement du langage (GTM-ODL), repose sur l'établissement d'un continuum de services en promotion, en prévention et en intervention, basé sur des données probantes qui unit l'expertise de l'orthophoniste du réseau public et la pratique de l'ensemble des intervenantes et des acteurs d'un territoire donné. Le but de ce continuum est de soutenir le développement de la communication et du langage chez les tout-petits. Il requiert la mobilisation continue des acteurs d'un territoire ainsi que la réduction des barrières d'accès aux activités et aux interventions du continuum. Les enfants et leurs parents sont au cœur des actions du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.

Cette définition du concept d'orthophonie communautaire a été entérinée par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) en 2017.

Cadre logique

L'évaluation débute avec un cadre logique révisé qui reflète bien la démarche collective et qui permet de bien identifier les résultats et effets qui doivent être documentés lors de la collecte d'informations. Par ailleurs, et puisqu'il s'agit d'une recherche-action, l'évaluation s'est trouvée confrontée à la bonification du continuum, notamment des principes transversaux qui le caractérisent. Initialement au nombre de deux, ces derniers se sont déclinés en trois principes distincts : mobilisation des communautés, approche-parents et universalisme proportionné.

Dans le cadre de l'expérimentation du continuum de services concerté, c'est bien l'implantation du continuum qui est évaluée, et non les activités qui le composent. Ainsi, les communautés qui déploient le continuum sur leur territoire mènent, d'une part, des activités d'implantation et de bonification du continuum, et, d'autre part, des actions de mobilisation et de mise en relation des acteurs pertinents. Les résultats attendus sont :

- Une meilleure mobilisation des acteurs du milieu, qui s'incarne dans l'adhésion au continuum et dans la contribution aux activités essentielles;
- De meilleures collaborations et synergies entre les acteurs contributifs au continuum;
- Une bonification des activités essentielles, selon les bonnes pratiques.

Selon le modèle, l'implantation du continuum de services devrait produire des effets proximaux sur l'offre de services du continuum, surtout en promotion et prévention, ainsi que leur arrimage avec les deux autres types d'intervention. Les effets proximaux attendus sont :

- Une amélioration de la portée des activités;
- Une amélioration de la cohérence et de la complémentarité des expertises en jeu;
- Une amélioration de l'efficacité des activités en les appuyant sur les bonnes pratiques.

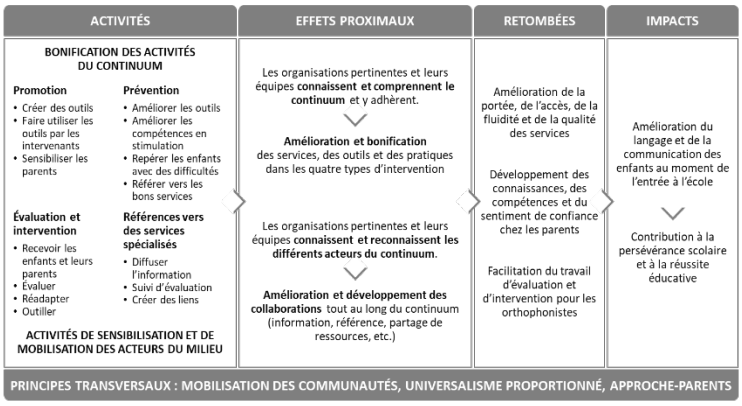

Cadre logique de l'évaluation

Les retombées espérées concernent les parents et les orthophonistes. Bien sûr, à long terme, toute la démarche vise à l'amélioration des habiletés de langage et de communication des enfants.

La collecte des données s'appuie sur différentes sources selon les projets-vitrines et les éléments à documenter. Elle comprend une recension en continu de toutes les activités en lien avec le continuum de services, ainsi que des entrevues téléphoniques et des questionnaires proposés à différents acteurs, notamment les parents et les orthophonistes.

2 Trois projets-vitrines en Montérégie

La Montérégie est assez représentative de l'ensemble du Québec, ce qui donne un poids certain aux observations rapportées. Les territoires et les communautés qui accueillent les projets-vitrines sont tout à fait distincts les uns des autres, tant sur le plan géographique que sociodémographique. Elles reflètent donc bien la réalité qui prévaut sur l'ensemble du territoire national.

En 2017, trois projets-vitrines sont retenus pour implanter le continuum de services concerté en orthophonie communautaire sur leur territoire et participer ainsi à l'évaluation. Ils sont réalisés sur des territoires distincts dans chacun des trois CISSS de la Montérégie; ils sont sous la responsabilité d'une table de concertation en petite enfance qui dessert une communauté dans un territoire donné.

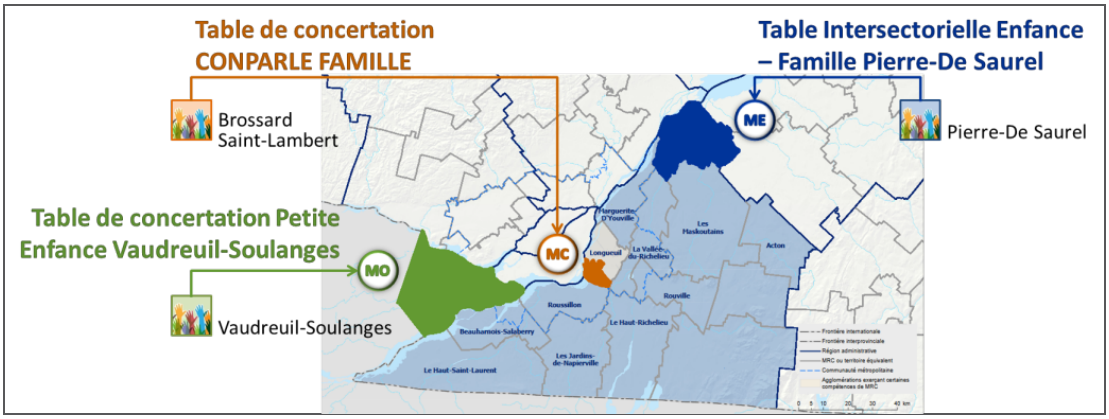

Projets-vitrines en Montérégie : situation géographique, table de concertation responsable et communauté

Le projet-vitrine en Montérégie-Ouest **(MO)** pour la communauté de Vaudreuil-Soulanges, est sous la responsabilité de la Table de concertation petite enfance de Vaudreuil-Soulanges. Le territoire couvert est celui de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, qui compte 23 municipalités.

Sous la responsabilité de la Table de concertation CONPARLE FAMILLE, le territoire en Montérégie-Centre **(MC)** est plus complexe à circonscrire. Il correspond celui du CLSC Samuel-de-Champlain qui couvre quatre parties: les villes de Brossard et de Saint-Lambert, ainsi que l'arrondissement Greenfield Park et le district Le Moyne de l'arrondissement Vieux-Longueuil de l'agglomération de Longueuil.

En Montérégie-Est **(ME)**, pour la communauté de Pierre-de-Sorel, c'est la Table intersectorielle Enfance-Famille Pierre-De Saurel qui conduit le projet-vitrine pour le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel qui regroupe 12 municipalités.

Projets-vitrines →	MO	MC	ME
Population *(2016)*	149 349	127 280	51 025
Densité de population (hab./km²)	174.6	2 191.1	85.4
Enfants 0 - 5 ans	10 110	7 970	2 600
Proportion de familles avec			
1 enfant	*Familles monoparentales* 58.0%	*Familles monoparentales* 62.1%	*Familles monoparentales* 68.0%
2 enfants	32.7%	29.0%	23.4%
3 enfants et plus	9.3%	8.9%	8.6%
	Couples avec enfant(s) 35.6%	*Couples avec enfant(s)* 38.7%	*Couples avec enfant(s)* 46.3%
	46.1%	43.2%	39.9%
	18.3%	18.1%	13.8%

Présenter les résultats par projet-vitrine respecte les spécificités des territoires, qui ne se comparent donc pas entre eux. Un milieu qui souhaite implanter le continuum sur son territoire peut considérer les résultats de l'évaluation dans les projets-vitrines pour identifier les caractéristiques qui lui sont propres et éviter les écueils déjà connus.

MO Territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges | Table de concertation petite enfance de Vaudreuil-Soulanges

Dimension	État de départ
Origine de la priorité langage	Pas de priorité langage dans la planification stratégique d'Avenir d'enfants, mais avec projet-pilote depuis 2014
Financement (autre que celui prévu)	Fondation des enfants (orthophoniste 7 h/sem.)
Taux d'avancement du continuum au démarrage	Continuum temps 0, avec présence de l'orthophoniste acquise depuis longtemps (et dyades langage déjà offertes à la Maison de la famille)
Particularités du territoire	Territoire étendu, territoires de CISSS et de projet non concordants
Coordination	Organisatrice communautaire
Orthophoniste	Orthophoniste en CLSC

Type d'intervention	État de départ
Promotion	Outils et activités épars
Prévention	▪ Formations éparses et outil de repérage absent ▪ Dyades existantes (en pause) ▪ Animatrices avec orthophoniste ▪ 4 niveaux : enfants évalués par questionnaire (ceux hors liste d'attente) ▪ 16 cohortes de 3 à 9 dyades
Évaluation et intervention	Procédures d'inscription lourdes Manque de ressources en orthophonie
Référence et services spéc.	▪ Absence d'un outil de référencement commun ▪ Absence d'une clinique de développement

Le **projet-vitrine en MO** consiste surtout à structurer et parfois à créer les activités essentielles de promotion et de prévention. L'expérimentation commence volontairement par la mise en œuvre des ateliers de stimulation du langage en dyades à la Maison de la famille, pour ensuite créer et implanter le reste des activités.

MC Territoire du CLSC Samuel-de-Champlain | Table de concertation CONPARLE FAMILLE

Dimension	État de départ
Origine de la priorité langage	Unique priorité dans la première planification stratégique d'Avenir d'enfants
Financement (autre que celui prévu)	Inscrit au plan d'action
Taux d'avancement du continuum au démarrage	Pas d'orthophoniste du réseau public avant le projet-vitrine Presque complet, à réactualiser
Particularités du territoire	Plusieurs services de garde, très grande diversité linguistique
Coordination	Au plan d'action d'Avenir d'enfants
Orthophoniste	Orthophoniste du milieu hospitalier

Type d'intervention	État de départ
Promotion	Outils et séances d'information disponibles
Prévention	▪ Dyades existantes, par des animatrices ▪ 4 niveaux, enfants évalués par l'animatrice et le parent (enfants de la liste ou référés) ▪ 5 dyades par groupe, 10 séances ▪ Outil de repérage existant, mais à revoir ▪ Formation offerte, à revoir et à pérenniser
Évaluation et intervention	Améliorer le processus qui mène à l'évaluation
Référence et services spéc.	Information non disponible

Le **projet-vitrine en MC** s'oriente vers l'harmonisation du contenu, la pérennisation et l'amélioration de certains processus. Il est marqué par la relation à l'orthophoniste du secteur public, plus que par la mise en place des activités essentielles (déjà existantes). Rejoindre les populations allophones et anglophones est un enjeu majeur.

ME Territoire de la MRC de Pierre-de-Saurel | Table intersectorielle Enfance-Famille Pierre-De Saurel

Dimension	État de départ
Origine de la priorité langage	Inscription dans la planification stratégique de *Voir grand pour nos petits* depuis 10 ans
Financement (autre que celui prévu)	Inscrit au plan d'action
Taux d'avancement du continuum au démarrage	Presque complet; sauf l'outil de repérage
Particularités du territoire	Proximité des acteurs, culture de collaboration
Coordination	Au plan d'action d'Avenir d'enfants
Orthophoniste	Orthophoniste en milieu hospitalier

Type d'intervention	État de départ
Promotion	Outils existants, harmonisés et validés Soirées par une intervenante psychosociale
Prévention	▪ 4 groupes, 6 dyades par groupe, 12 séances (liste et références externes) ▪ Intervenante avec orthophoniste CMR ▪ Formation *L'Arbre à outils* ▪ Pas d'outil de repérage
Évaluation et intervention	Liste informatisée, 2 ans d'attente et liens entre institutions (formulaire)
Référence et services spéc.	Services existants, mais temps d'attente

Le **projet-vitrine en ME** poursuit les activités de promotion et de prévention en cours, avec révision du contenu. L'expérimentation permet de consolider les activités essentielles existantes (via l'Arbre à outils) et de développer le volet repérage. L'enjeu se situe plutôt dans l'arrimage de la ressource en orthophonie qui est libérée pour le projet.

Résultats de l'évaluation

Le **continuum de services concerté en orthophonie communautaire** vise à mieux arrimer les services et activités en promotion, prévention, évaluation et intervention, référence et services spécialisés. L'accompagnement des familles, de manière précoce et adaptée aux besoins de l'enfant, est une approche pionnière. Cela devrait rassurer et outiller les parents, offrir de meilleurs services aux bons moments, mieux diriger les enfants qui nécessitent une évaluation et faciliter le travail de l'orthophoniste. Le continuum s'appuie sur une logique de mobilisation des communautés, une approche centrée sur le parent et le principe d'universalisme proportionné.

Effets proximaux

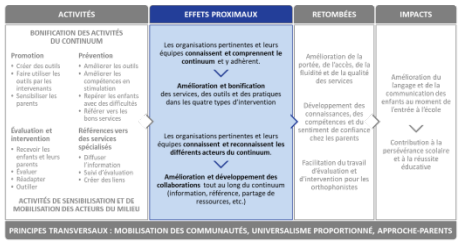

Retombées pour les services

Implanter un continuum de services concerté vise à mieux arrimer les services offerts par les orthophonistes du secteur public et ceux offerts par les organismes de la communauté.

Amélioration de la portée des activités de promotion et prévention

Augmenter le nombre et la variété des partenaires impliqués contribue à multiplier les relais dans les différents milieux. La mobilisation des acteurs dans une communauté permet d'atteindre un plus grand nombre de parents et, surtout, une diversité plus grande de familles, dont les plus vulnérables. Au total, les trois projets-vitrines ont distribué près de 7000 outils d'information, rencontré 560 parents dans les séances d'information et animé 539 dyades en ateliers de stimulation du langage.

Amélioration de la cohérence et de la complémentarité des services

L'évaluation du continuum de services concerté montre la création et le resserrement de liens entre les acteurs impliqués sur un territoire. Par exemple, les ateliers de stimulation du langage et de la communication sont proposés presque automatiquement lorsque les familles s'inscrivent pour une évaluation en orthophonie. Des doublons de services ont été éliminés grâce à la reconnaissance mutuelle des expertises. Des liens de confiance forts ont été établis entre les organismes famille et les orthophonistes, ce qui permet une meilleure prise en charge de la trajectoire de certaines familles selon leurs besoins.

Amélioration de l'efficacité des services et activités

Appuyées sur les meilleures pratiques en stimulation du langage, les activités essentielles de promotion et de prévention ont bénéficié d'une révision en profondeur d'un groupe d'orthophonistes. Ainsi, les activités et les outils déployés dans la communauté sont plus efficaces.

Effets sur les parents

Le continuum de services concerté est centré sur le parent, premier éducateur de l'enfant. Les activités de promotion et prévention ont notamment pour objectif d'informer et d'outiller les parents, pour éventuellement influencer leur trajectoire de services.

Effets de connaissances

La quasi-totalité des parents qui ont participé à la séance d'information (94 %) et aux ateliers de stimulation du langage en dyades (95 %) disent avoir acquis de nouvelles connaissances. Ayant pris part aux ateliers en dyades, 98 % des parents (n=142) considèrent mieux comprendre leur rôle dans le développement du langage et de la communication de leur enfant et 92 % se disent plus confiants.

Effets sur la trajectoire de services

Un peu plus des deux tiers des parents (76 % lors de la séance d'information [n=94] et 81 % lors des ateliers de stimulation en dyades) affirment que ces activités ont eu une influence sur leur trajectoire de services, qu'ils ont modifiée à la suite de l'activité. Plus de la moitié des parents souhaitent continuer à stimuler le langage de leur enfant à la maison et à suivre des ateliers ou activités de stimulation. Ainsi, les parents ne sont plus passifs, en attendant les services d'évaluation.

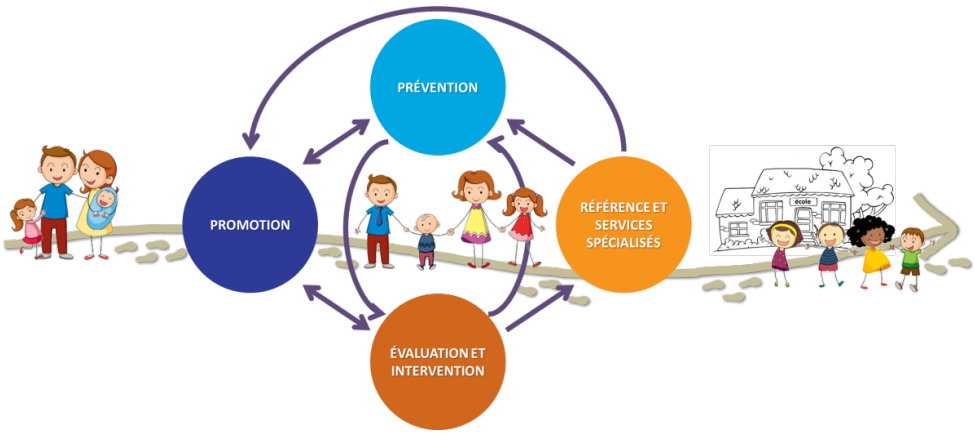

Trajectoire de vie de l'enfant et de sa famille, avec intégration au continuum de services concerté

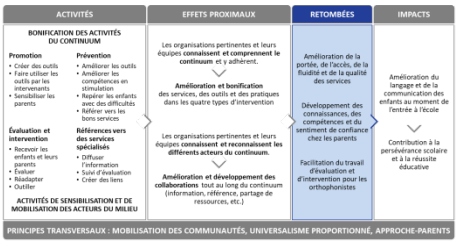

Retombées pour les services

Implanter un continuum de services concerté vise à mieux arrimer les services offerts par les orthophonistes du secteur public et ceux offerts par les organismes de la communauté.

Arrimage et liens de confiance

La bonification de l'arrimage entre les quatre types d'intervention du continuum de services conduit à établir des liens de confiance entre les différents partenaires impliqués. Cela permet, entre autres, de favoriser la reconnaissance des expertises mutuelles. Par ailleurs, l'harmonisation du discours et des pratiques sur le même territoire fait en sorte que les parents perçoivent de manière positive cette prise en charge collective qui répond de façon cohérente à leurs besoins et à ceux de leur enfant qui présente des difficultés de langage et de communication.

Facilitation du travail de l'orthophoniste

Les orthophonistes des projets-vitrines affirment de manière consensuelle que leur pratique est facilitée lorsque les parents intègrent le continuum de services. Cela est dû aux connaissances acquises ou renforcées chez les parents, liées au développement du langage et de la communication, mais aussi au rôle qu'ils ont à jouer. Par ailleurs, lorsqu'ils bénéficient d'un soutien constant de leur confiance comme premier éducateur de leur enfant, les parents deviennent des interlocuteurs plus actifs. Le fait de participer aux activités qui sont déployées dans la communauté donne une occasion unique aux orthophonistes pour avoir un contact préliminaire à l'évaluation avec les familles.

Recommandations

L'expérimentation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire et de son implantation par trois projets-vitrines en Montérégie a conduit le GTM-ODL à émettre certaines recommandations.

Principes transversaux. La compréhension du continuum de services concerté s'appuie sur les activités essentielles et surtout les principes transversaux qui le régissent. Ainsi, le continuum ne se résume pas à une simple addition d'activités même appuyées sur les bonnes pratiques, mais bien sur une démarche collective qui requiert la mobilisation des communautés, l'universalisme proportionné et l'approche-parents.

Coordination dans la communauté. Les acteurs en promotion et en prévention sont multiples, sans être sous la gouverne d'une organisation (concertation) unique. Des ressources sont nécessaires et indispensables pour assurer la coordination dans la communauté et garantir ainsi les suivis, l'appui à la mobilisation et le rôle d'interlocuteur.

Liens avec le secteur public. Le continuum de services concerté réclame la disponibilité d'une orthophoniste du secteur public (3 à 7 heures par semaine). Cette présence est incontournable et des compétences pour le travail dans la communauté représentent un atout, comme c'est le cas des orthophonistes qui œuvrent en CLSC. Tout ceci implique un engagement des cadres du CISSS du territoire, pour faciliter les liens avec leur institution et dégager les ressources pertinentes.

Reconnaissance des expertises mutuelles. Tendre vers l'atteinte des principes transversaux et mettre en place les activités de stimulation du langage et de la communication ne doivent pas s'opposer. Ces deux éléments sont primordiaux dans l'implantation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire. Une relation suffisamment étroite est à construire entre les différents acteurs impliqués pour que les expertises réciproques soient mises à contribution et en dialogue aux fins d'objectifs communs.

Mobilisation et intention de la communauté. Les organisations impliquées en petite enfance doivent se mobiliser autour du développement du langage et de la communication. Elles doivent s'organiser et identifier les ressources nécessaires pour s'engager dans un projet collectif comme le continuum de services, qui dépasse leurs missions de base respectives. Des critères préalables à l'implantation ont été établis, bien qu'un degré minimal de mobilisation n'ait pas été déterminé. Toutefois, la présence d'une instance en petite enfance est considérée comme un atout.

Accompagnement des communautés. Dans l'exercice que représente l'implantation du continuum de services concerté, la *Trousse* et une formation de départ sont deux éléments incontournables. Cela implique de dédier des ressources spécifiques pour assurer l'accompagnement des communautés lors de l'implantation sur leurs territoires respectifs, pour optimiser le transfert et le partage des connaissances acquises ailleurs.

Conclusion

Il est primordial de documenter de manière continue toutes les actions menées lors de l'implantation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire, notamment en ce qui concerne la mobilisation des différents partenaires sur le territoire. Cela permet de respecter le caractère dynamique de cette approche et d'actualiser les activités et les liens au cours des années, pour éventuellement apporter les correctifs qui s'imposent ou simplement tenir compte des possibles bouleversements dans l'environnement.

L'implantation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire semble être clairement un facteur d'amélioration de l'écosystème de services en développement du langage et de la communication :

01.

Les **relais dans la communauté sont multipliés** pour que chaque famille, dont l'enfant présente des difficultés de développement du langage et de la communication, reçoive le bon service au bon moment;

02.

Les **services sont plus cohérents et mieux coordonnés**;

03.

Les **services sont plus efficaces** et s'appuient sur les bonnes pratiques supportées par la littérature;

04.

Les **parents se sentent rassurés et mieux outillés**.

Ainsi, en coordonnant les acteurs, **les familles sont prises en charge, collectivement, plus rapidement et de manière précoce** selon les besoins de l'enfant qui présente des difficultés de la communication et du langage.

LE LANGAGE ET LA COMMUNICATION CHEZ LES TOUT-PETITS, C'EST

L'AFFAIRE DE TOUS